



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

au  Cerema

Conseil d'Administration du 4 octobre 2017

Représentants du Personnel (5 sur 5) : Cfdt: Catherine RATSIVALAKA (EMF) ? Patrick FOURMIGUE (MED).
+ Cgt + Fo.

Représentants de l'Etat (6 sur 6).

Représentants des Collectivités (2 sur 5) : AMF, ARF, (*absence de ADF, VdF, AdCF en congrès*)

Personnalités Qualifiées (5 sur 5) : AE-SN, FNAUT, FNE, APUR, ADEME.

Commissaire du gouvernement : Régine ENGSTROM (SG des ministères de tutelle).

Le Président, Gaël PERDRIAU, donne la parole, pour leurs déclarations liminaires, à la FNE, puis à la Cfdt (voir en page 3), puis à Cgt et enfin à Fo.

Le Président, Gaël PERDRIAU, annonce qu'il va faire lui aussi une déclaration liminaire, qui se conclue par l'annonce de sa démission et il quitte la salle.

Pendant l'interruption de séance, la Cfdt en informe les agents du Cerema par le mél ci-après :

Sujet : [Cfdt] Cerema : le président du CA démissionne !!!

Date : 04/10/2017 15:03

Pour : Liste tous agents (Agents hébergés dans le service) - CEREMA <Tous-agents.CEREMA@i-carre.net>

Coup de théâtre, Gael Perdriau démissionne à l'instant de la présidence du Conseil d'administration du Cerema.

Il déclare refuser d'assumer les responsabilités qui ne sont pas les siennes, que la politique du gouvernement empêche le Cerema d'atteindre les objectifs du Projet Stratégique

Il estime que l'Etat ne sait pas où il va. Il considère que les agents doivent pouvoir remplir leur travail, dans de bonnes conditions, alors que leur visibilité actuelle est nulle ! Il rappelle qu'il avait dit qu'il ne serait pas le fossoyeur du Cerema.

Il remercie les membres du CA d'avoir travaillé dans un esprit constructif et il insiste sur le fait qu'il continuera à plaider la cause du Cerema. Il se sent impuissant, méprisé et refuse de continuer à faire porter aux Collectivités les conséquences de la politique de l'Etat.

La séance reprend brièvement avec les expressions de la commissaire du gouvernement, du DG et quelques échanges.

Le lendemain, le **Conseil Syndical Cfdt**, réuni à Sourdun, a rédigé et envoyé à tous les agents le message ci-après :

Sujet : [Cfdt Cerema] démission du président, ET APRÈS ?

Date : 05/10/2017 14:40

Pour : Liste tous agents (Agents hébergés dans le service) - CEREMA <Tous-agents.CEREMA@i-carre.net>

Bonjour,

Fidèle à sa ligne syndicale, la **CFDT** vous informe, sans chercher à rajouter de l'angoisse inutile à de l'inquiétude légitime.

Pour cela, nous assumons notre participation aux réunions des instances pour lesquelles vous nous avez élus comme représentants du personnel en déc.2014. Nous utilisons ces lieux de parole pour porter vos questions, vos témoignages et obtenir des réponses. Bien sûr, nous sommes conscients des limites de notre présence, notamment au Conseil d'administration (CA), où tout (ou presque) est verrouillé d'avance par la tutelle ministérielle.

Hier, le CA a donc repris suite à la démission du président et à son départ. La vice-présidente du CA, Isabelle Andrivon (DGITM), propose que les débats CA se limitent au point n°7 "*Orientations 2018-2022 pour les politiques publiques*". Régine Engstroem, commissaire du gouvernement et SG du Ministère, expose (*) le chantier "*Action Publique 2022*" et les feuilles de route du Premier Ministre à nos trois ministres : N.Hulot, J.Mézard (logement), E.Borne (transports). S'ensuivent de brefs échanges, avant la clôture de ce CA "particulier".

() ces documents ont déjà été présentés au Comité Technique Ministériel le 28 septembre ; vous en trouverez les liens dans le compte-rendu : http://www.cfdt-ufetam.org/dossiers/medad/doc17/ctm_28-09-17.pdf*

Depuis hier, le Cerema n'a donc plus de président du CA (): est-ce grave ?**

- sur la forme, **NON** : la vice-présidente assure l'intérim, jusqu'à la nouvelle élection qui devrait avoir lieu au prochain CA du 1° décembre. La démission du président n'est-elle pas qu'un "coup de com" politique ? [Le progrès](#), [Business Immo](#), [Zoomdici](#), [ActivRadio](#), [Enviscope](#), etc ont mis en ligne un communiqué sur la démission du président dès sa sortie du CA.
- sur le fond, **PEUT-ETRE** car de multiples questions se posent :
 - les 5 représentants des associations de collectivités reviendront-ils siéger ?
 - y aura-t-il un candidat parmi eux ?

A terme, quels seront les liens avec les collectivités, quelles seront les missions du Cerema et avec quels moyens ?

Le directeur de cabinet adjoint de N.Hulot a convié les 4 syndicats du Cerema à une rencontre le jeudi 12 octobre pour un échange sur "*les perspectives du Cerema sur le quinquennat*".

Vos représentants CFDT locaux et nationaux, restent à votre écoute.

*(**) le CA comporte 21 administrateurs, dont 6 représentants "état", 5 représentants "collectivités", 5 Personnalités Qualifiées, 5 représentants du personnel. Le CA débat des sujets stratégiques et budgétaires. Les délibérations sont prises à la majorité, avec voix prépondérante du président en cas d'égalité. Le commissaire du gouvernement a droit de veto sur toute délibération du CA.*

Déclaration liminaire **Cfdt**:

Monsieur le président, Monsieur le directeur général, Mesdames et Messieurs membres du **Conseil d'Administration**, chères et chers collègues,

La **CFDT** constate que nos conseils d'administration s'enchainent... comme les mauvaises nouvelles, au fil des projets de lois de finances, des budgets initiaux, puis rectificatifs... A chaque fois, M. le président et les représentants des collectivités, vous découvrez, comme nous, représentants du personnel, l'inexorable réduction des effectifs et de la subvention que l'État impose à notre établissement.

Après les -108 ETP de 2015-2016, les -125 de 2017, voilà les -103 pour 2018, et après ? Au terme de ce quinquennat, en 2022, combien d'agents restera-t-il au Cerema ? Quelles missions pourra-t-il encore assurer "*au service de la Nation*", comme aimait à le répéter Pascal Berteaud. Ce même Pascal Berteaud évoquait, dans son rapport d'avril 2015 sur l'immobilier du Cerema, un organisme de "*1500 ou 2000 personnes*". Le nouveau gouvernement l'aurait-il exhumé ?

M. le directeur général, croyez-vous encore en votre cible de 2 600 ETP en 2020 ? C'est pourtant la base des projets de service que finalisent les directions techniques et territoriales du Cerema. Si non, que restera-t-il des ambitions du projet stratégique ?

Je vais vous citer deux témoignages d'agents du Cerema : "*On nous demande des efforts et quand on les atteint, l'Etat en redemande plus, recule encore la ligne d'arrivée. On a un sentiment de découragement et de lassitude*". L'autre nous dit que "*le non-remplacement des collègues alourdit toujours plus la charge de travail ; de plus en plus d'agents, dont de nombreux cadres, sont au bord de l'épuisement professionnel*".

Mme la commissaire du gouvernement, quelles sont les attentes de l'État vis à vis du Cerema et de son contrat d'objectifs et de performance (COP) ? M. le représentant de "Bercy", qu'imposerez-vous au Cerema dans le schéma immobilier (SPSI) ? Ces deux dossiers sortiront-ils d'ici la fin de l'année 2017 ?

La **CFDT** souhaite qu'un bilan des quatre premières années d'existence du Cerema soit présenté au prochain conseil d'administration, le 1^{er} décembre à Bron. Ce sera en effet la dernière séance de ce premier mandat de 4 ans du directeur général.

Pour conclure, voici un extrait de l'**Appel des 10 000**, dix mille représentants du personnel **CFDT**, des secteurs privé et public, réunis hier à Paris : "*Employeurs publics. Considérez que les agents publics ne peuvent être réduits à un coût que l'on gère par des arbitrages budgétaires. Respectez-les et reconnaissez la richesse que produit leur travail, c'est le meilleur gage de la qualité des services publics. Ouvrez des espaces d'expression et de dialogue sur leurs missions et l'organisation de leur travail*".

Merci de votre attention et de vos réponses.

Prochain Conseil d'administration : Vendredi 1^{er} décembre 2017 – Bron

Vos représentants **Cfdt au CA :**

Catherine RATSIVALAKA (EMF - Brest)

Patrick FOURMIGUE (MED - Aix)

Bruno SAINTOT (EST - Metz)

Lexique :

AdCF : Assemblée des Communautés de France

AE-SN : Agence de l'Eau Seine-Normandie

AMF : Association des Maires de France

ADEME : Agence pour le Développement et la Maitrise de l'Energie

ADF : Assemblée des Départements de France

APUR : Atelier Parisien d'Urbanisme

ARF : Assemblée des Régions de France

COP : Contrat d'Objectifs et de Performance

CGEDD : Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (Ministère)

CTE : Comité Technique d'Etablissement (Cerema)

CSTB : Centre Scientifique et Technique du Bâtiment

DGALN : Direction général de l'aménagement du Logement et de la Nature (Ministère)

DGITM : Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (Ministère)

DRI : Direction de la Recherche et de l'Innovation (Ministère)

DSR : Délégation à la Sécurité Routière (Ministère de l'Intérieur)

FNE : France Nature Environnement

FNAUT : Fédération Nationale des associations d'usagers des Transports

SPSI : Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière

VdF : Villes de France